

circonstance, m'invite à louer, compte une population de plus de 80,000 âmes, dont 47 p. 100 sont d'origine française, 47 p. 100 d'origine ou de langue anglaise, et 6 p. 100 logées à l'enseigne de diverses autres nationalités quant à leurs origines.

Le nom de Verdun nous vient d'une localité de France, l'Ariège, et date d'au moins 1671. M. de Maisonneuve, avant l'arrivée du régiment de Carignan, distribua des terres dans la région d'abord à huit concessionnaires qu'il avait dénommés les Argoulets et qui n'étaient autres que des arquebusiers, des mousquetaires, des fusiliers, des carabins affectés à l'infanterie légère contre les Iroquois. En 1841, la côte des Argoulets s'appelait tantôt Rivière Saint-Pierre, tantôt Verdun, et elle devenait progressivement et définitivement Verdun avec ses lois corporatives.

Du point de vue géographique, Verdun est borné au nord et à l'ouest par Montréal, au sud par Ville la Salle et à l'est par le fleuve Saint-Laurent décoré à cet endroit par l'île Saint-Paul.

Cette circonscription électorale, à cause de sa proximité avec la métropole du pays, est, dans son ensemble, résidentielle, commerciale et industrielle. Plus de 1,200 corporations ou sociétés privées y exercent leurs œuvres. Elle est en outre dotée de deux hôpitaux, l'un catholique, l'autre protestant; elle est sillonnée de magnifiques églises érigées pour la plupart sous un vocable de la Vierge, et aussi par des écoles spacieuses, modernes, mais encore en nombre insuffisant pour répondre aux besoins pédagogiques de la gent écolière.

Ce qui fait le cachet de Verdun, outre les qualités morales et civiques de sa population, et la parfaite entente entre les différents groupes ethniques qui habitent son territoire, ce sont ses parcs, ses terrains de jeux, son magnifique auditorium, sa promenade de plus de cinq milles de longueur en bordure du fleuve, sans oublier sa piscine en plein air, fort appréciée de la jeunesse verdunoise et des environs, piscine tellement moderne que des concours interprovinciaux ou internationaux de natation et de plongeurs s'y tiennent annuellement, et tellement prise d'assaut durant les chaudes fins de semaine que les Verdunois, par civisme et courtoisie, se contentent d'y admirer une partie de la population montréalaise.

Il ne manquait qu'une chose importante à Verdun, comme service public fédéral. C'était un bureau de poste approprié aux besoins essentiels et au chiffre largement accru de la population. Heureusement, les honorables ministres des Postes (M. Côté) et des Travaux publics (M. Winters) ont compris l'urgence et

[M. Leduc (Verdun).]

la gravité de la situation. Des plans d'agrandissement sont en voie de préparation et d'exécution, et je m'en voudrais de ne pas les remercier tous deux d'avoir prêté une oreille bienveillante à mes représentations. Puis-je émettre le vœu que cette rénovation du bureau de poste de Verdun soit digne de la troisième ville française d'Amérique, de la quatorzième en importance au Canada, et qu'elle soit suffisante pour assurer à ses habitants un service postal à l'abri de tout reproche.

Monsieur l'Orateur, si nous jetons maintenant un coup d'œil rapide sur l'histoire contemporaine de notre pays, il est aisé de reconnaître que le très honorable premier ministre, chef du Gouvernement, cet élément efficient de la société dont le devoir est d'éliminer les obstacles qui paralysent l'homme dans sa marche vers sa destinée et la poursuite de son idéal, s'est illustré par la réalisation du programme de vie qu'il s'était tracé dans sa profession de foi politique, et qu'à l'occasion de son premier discours parlementaire, il énonçait en ces termes:

Le droit de l'homme, pauvre ou riche, d'être traité en homme, le droit de l'homme d'établir des lois qui le gouvernent; le droit de l'homme de travailler où il lui plaît et à la profession de son choix; le droit de la femme à la paix et à l'inviolabilité du foyer; le droit de l'enfant à s'amuser en sûreté sous des cieux paisibles; le droit du vieillard à couler des jours paisibles au déclin de la vie; le droit de dire la vérité de l'abondance du cœur et le droit d'adorer, comme nous l'entendons, le Dieu en qui nous avons foi.

Liberté et sécurité; telle est la devise du bon père de famille dans la gouverne des affaires de l'État, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'application d'un tel programme politique devait avoir une répercussion sensible et bienfaisante au sein de la nation et au delà des mers. Non seulement le premier ministre, au cours de son voyage autour du monde, a été acclamé à son juste mérite, mais il a constaté *de visu* les progrès marqués de son objectif vers la reconnaissance, par les autres nations du globe, de notre identité nationale distincte, de la largeur d'esprit du citoyen canadien et de son désir de fraterniser avec ses semblables.

Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner de la visite au Canada de plusieurs personnalités depuis la dernière session du Parlement, entre autres: de Sa Majesté la reine-mère Elizabeth dont le parfait bilinguisme a ravi et ému l'assistance, de la visite du duc d'Édimbourg, de la duchesse de Kent et de sa fille, la princesse Alexandra, de Sa Majesté Haïlé Sélassié, roi d'Éthiopie, du vénérable sir Winston Churchill, premier ministre du Royaume-Uni, du dynamique Pierre Mendès-France, prési-